Bruxelles, le 21 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE DE FEMARBEL

La Wallonie soutient ses maisons de repos

Le Gouvernement wallon a adopté ce 21 octobre une série de mesures importantes tant en ce qui concerne la réponse au rebond de l'épidémie que par rapport au soutien indispensable aux maisons de repos. Femarbel tient à les saluer.

Au moment où le Fédéral annonçait la suspension des tests préventifs du personnel, la Wallonie a décidé de fournir des tests salivaires qui permettront de tester une fois par semaine l'ensemble du personnel des maisons de repos jusqu'à la fin de l'année. Cette décision va permettre aux maisons de repos wallonnes de mieux combattre l'épidémie.

En outre, le Gouvernement wallon s'est engagé à soutenir le secteur à hauteur de 30 millions d'euros d'ici la fin de l'année.

Ces mesures de soutien devraient permettre aux maisons de repos du sud du pays, déjà durement affectées par la crise, de maintenir les équipes à leur meilleur niveau et de continuer ainsi à garantir la qualité d'hébergement et de vie de leurs résidents.

Après la Flandre et maintenant la Wallonie, FEMARBEL demande que le Gouvernement bruxellois s'inspire rapidement des mesures indispensables qui ont été prises par les autres entités fédérées.

Contacts Presse et info FEMARBEL : sec-gen@femarbel-ferubel.be - www.femarbel.be
Vincent Fredericq, Secrétaire Général - 0475 / 26 34 57